

Synthèse de la conjoncture de Saint-Pierre-et-Miquelon en 2008

En 2008, l'évolution de l'économie de Saint-Pierre-et-Miquelon a été contrastée. Dans le sillage de 2007, l'activité est restée soutenue par la consommation et l'investissement des ménages et le marché de l'emploi a été favorablement orienté. L'année a cependant été marquée par une inflation relativement forte, une aggravation du déficit commercial, une détérioration de la situation financière des entreprises et une baisse des résultats de la pêche industrielle et artisanale.

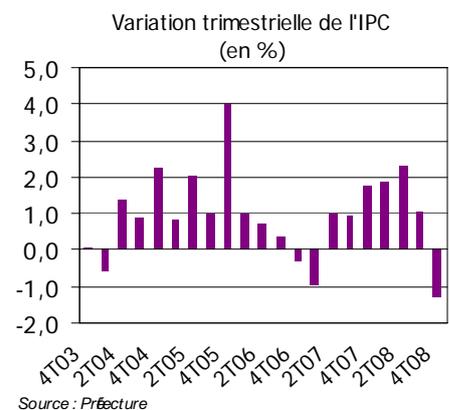
Ces résultats mitigés ne sont pas dus à la crise financière mondiale : l'économie locale, probablement en raison de son exiguïté, n'est pas impactée par celle-ci.

L'activité bancaire de la place est mitigée avec des dépôts bancaires en nette progression, alors que les crédits bancaires sont orientés à la baisse.

I – DES INDICATEURS ECONOMIQUES MITIGES

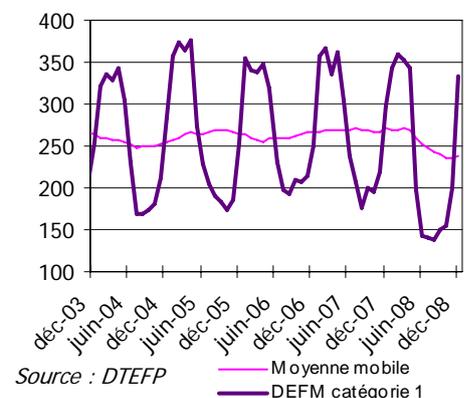
1 - Evolution défavorable des prix à la consommation

Du fait de l'étroitesse du marché et des coûts de transport des produits importés, s'ajoutant aux effets de la hausse des prix de l'énergie et des matières premières, l'inflation est relativement soutenue dans l'archipel et elle s'est accélérée au cours de l'année 2008 : l'indice des prix a progressé en glissement annuel de 4,0 % (contre 2,8 % en 2007) ; en moyenne annuelle, l'inflation a atteint 6,1 % en 2008 contre 0,8 % en 2007. Cette évolution concerne les biens alimentaires comme les produits manufacturés. La hausse des prix des services est elle aussi particulièrement forte (+ 5,0 %).



2 - Orientation favorable du marché du travail

Caractérisé par une forte saisonnalité, le marché de l'emploi comptait en 2008 en moyenne 238 demandeurs d'emploi (DEFM de catégorie 1), contre 271 en 2007. Malgré un volume de demandes largement supérieur aux offres proposées (499 demandes pour 76 offres de catégorie 1 en 2008), certaines offres d'emploi sont demeurées insatisfaites. Cette situation est en partie liée à l'inadéquation de la formation d'un grand nombre de demandeurs d'emploi : plus des trois quarts ont un niveau d'études inférieur ou égal au Brevet ou aux diplômes de même niveau. Le nombre de chômeurs de longue durée (supérieure à 12 mois) a sensiblement décliné (- 19 % sur un an), les femmes représentent près de 63 % de cette catégorie de chômeurs.



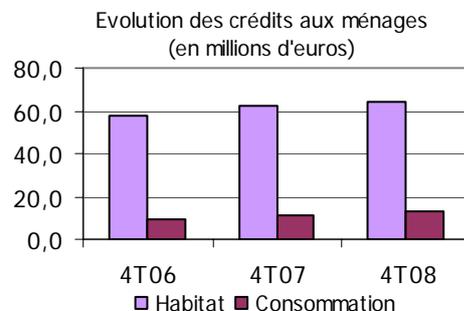
3 - Aggravation du déficit commercial

En 2008, les importations ont progressé en valeur de plus de 15 %, sous l'effet combiné d'achats plus importants de produits alimentaires (+ 7,5 %) et de produits pétroliers (+ 16,4 %). Pour leur part, les exportations n'ont augmenté que de 2 %. Ainsi, le déficit de la balance commerciale de l'archipel se creuse de plus 18 % sur un an, pour s'établir à 65,713 millions d'euros. Le taux de couverture des importations par les exportations s'établit à 5,2 %, en recul de 2,1 points par rapport à l'année précédente.

4 - Progression de la consommation et des investissements des ménages

Comme en 2006 et en 2007, les indicateurs de consommation et d'investissement des ménages sont bien orientés.

Reflète d'une demande intérieure soutenue, ces indicateurs sont en progression. Entre décembre 2007 et décembre 2008, les crédits à la consommation et les crédits à l'habitat, consentis par l'ensemble des établissements de crédit, se sont accrus respectivement de près de 16 % et de 4 %. En volume, les importations de produits alimentaires et manufacturés enregistrent une croissance respective de 7,7 % et 19,2 % sur un an.

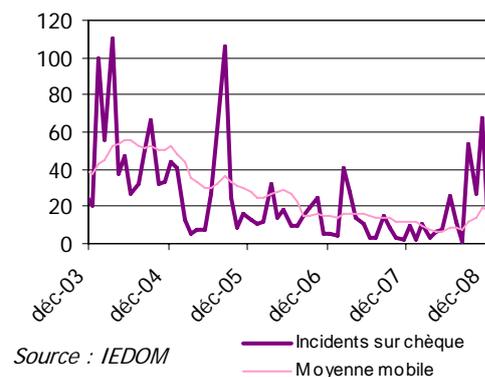


5 - Bonne orientation des indicateurs de vulnérabilité des ménages

Les indicateurs de vulnérabilité financière des ménages de l'archipel demeurent favorables, quoiqu'en dégradation. Les créances douteuses nettes sur les ménages progressent de 8 % sur un an. En 2008, le fichier central des chèques (FCC) de la Banque de France a enregistré 224 incidents de paiement sur chèques, en nette hausse d'environ 57 % par rapport à 2007.

En revanche, le FCC a enregistré en moyenne 38,7 personnes physiques en interdiction bancaire (contre 51,7 en 2007) et 35 retraits de cartes bancaires (39 en 2007).

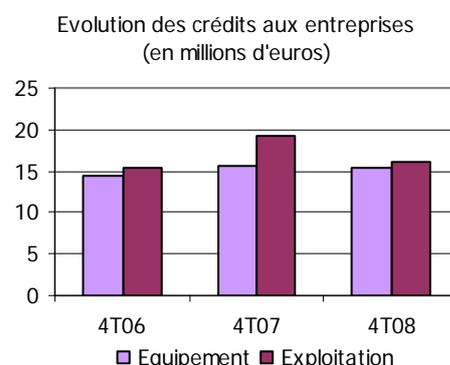
Enfin, aucune déclaration de surendettement n'a été déposée en 2008 auprès de la commission d'examen des situations de surendettement (contre 3 en 2007).



6 - Dégradation de la situation financière des entreprises

L'encours des crédits sains consentis aux entreprises par l'ensemble des établissements de crédit s'est replié de 9,4 % entre 2007 et 2008 alors qu'il s'était inscrit en hausse de plus de 16 % entre 2006 et 2007 : les crédits d'exploitation et les crédits à l'équipement reculent respectivement d'environ 16 % et de 2 % sur un an.

Les créances douteuses nettes affichent une progression de près de 6 %. De façon générale, l'activité du secteur productif, notamment du BTP, est réduite pendant la période hivernale et est fortement corrélée à la commande publique. En 2008, la commande publique n'a progressé que d'environ 7 % (contre une croissance de plus de 40 % entre 2006 et 2007).



7 - Diminution des prises de la pêche industrielle et artisanale

Au cours de la campagne de pêche 2008-2009 (avril à mars), quelque 1 388 tonnes de produits bruts ont été débarquées par la flotte artisanale dans les ports de Saint-Pierre et de Miquelon. Ces résultats, en recul de 18 % par rapport à 2007, sont liés aux mauvaises conditions météorologiques de l'été 2008. A 1 610 tonnes en 2008, les résultats de la pêche industrielle sont également en repli (- 16 %), en raison notamment de l'absence de prise de rouget (contre 170 tonnes en 2007). Les prises de morue - qui représentent 95 % des prises totales, soit 1 530 tonnes - se contractent de près de 9 %.

II – UNE ACTIVITE FINANCIERE ET BANCAIRE EN DEMI-TEINTE ET EN COURS DE RESTRUCTURATION

Les deux banques FBF de l'archipel (BDI et CSP), adossées au Groupe Financière Océor, n'ont que faiblement ou pas subi les effets de la crise financière internationale. Elles ne sont pas exposées aux risques d'opérations de marché et de gestion d'actifs en l'absence de placements sur les « subprime », produits dérivés ou marchés à terme. Aucun problème de refinancement interbancaire n'a été enregistré, les deux établissements ayant des positions structurellement prêteuses sur le marché interbancaire.

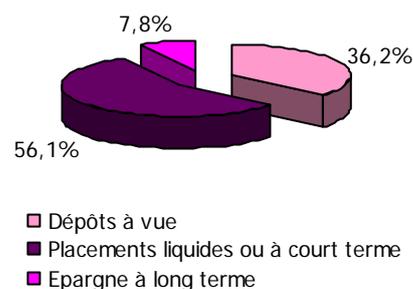
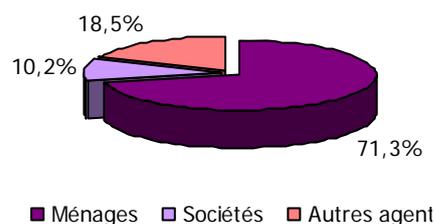
1 – Des dépôts bancaires en nette progression

Les actifs financiers de la clientèle se sont accrus de 2,9 % sur un an pour atteindre le niveau record de 197,5 millions d'euros à fin 2008.

Les ménages de l'archipel détiennent une part prépondérante de ces actifs avec plus de 71 %, les sociétés en détenant 10 % et les autres agents environ 19 %.

Ces actifs sont répartis entre les dépôts à vue (36 %), les placements liquides ou à court terme (56 %) et l'épargne à long terme (8 %).

Plus de 38 % des dépôts à vue sont détenus par les ménages, 37 % par les autres agents et environ 25 % par les sociétés. Les placements liquides ou à court terme sont détenus à près de 89 % par les ménages, à 9 % par les autres agents et à 2 % par les sociétés. Enfin, l'épargne à long terme est entièrement constituée par les ménages, les contrats d'assurance-vie représentant près de 61 % de ces placements.

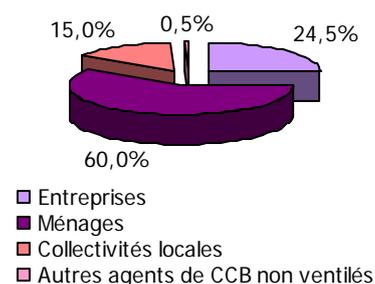
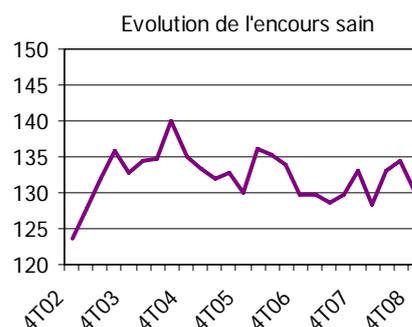


2 – Des crédits bancaires orientés à la baisse

Les concours bruts de l'ensemble des établissements de crédit (locaux et non installés localement) sont en recul de 2,4 % sur un an pour s'élever à 147 millions d'euros à fin 2008. Environ 80 % de cet encours est consenti par les établissements de crédit locaux.

L'encours des crédits sains recule de 2 % sur un an (130 millions d'euros). Près de 78 % de cet encours est consenti par les établissements de crédits locaux : il est réparti entre les ménages (60 %), les entreprises (environ 25 %), les collectivités locales (15 %) et les autres agents (0,5 %).

L'encours global des créances douteuses brutes (environ 17 millions d'euros) est en recul de 5,8 % sur un an. Le taux de créances douteuses brutes fléchit de 0,4 point sur un an pour s'établir à 11,3 %. Ce ratio se situe à 13,5 % (-0,6 point) pour les seuls établissements de crédit locaux, ces derniers concentrant près de 96 % des créances douteuses.



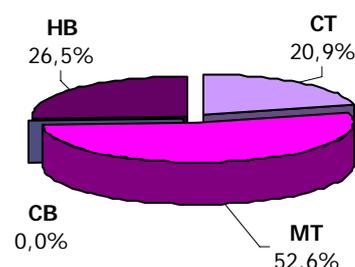
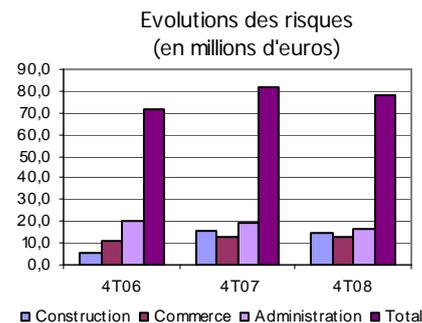
L'encours des crédits aux entreprises et aux administrations recensés par le Service Central des Risques de la Banque de France est en repli de 4,2 % sur un an pour s'élever à 78 millions d'euros.

Le secteur « Administrations et Collectivités locales » - dont la part est traditionnellement la plus importante - concentre plus de 21 % de l'encours total. Il est suivi des secteurs « Construction » (plus de 19 %) et « Commerce » (environ 17 %). Ces trois secteurs représentent près de 58 % de l'encours total déclaré.

Les secteurs « Immobiliers, locations et services aux entreprises » et « Transport et communication » en représentent respectivement près de 14 % et 13 %.

Enfin, la part des risques sur les secteurs « primaire » (près de 2 %), « Hôtels et restaurants » (moins de 3 %), « Industrie et énergie » (plus de 3 %), et « Autres secteurs d'activités » (moins de 8 %) demeure relativement faible.

Les crédits à moyen et long terme demeurent prépondérants (près de 53 % de l'ensemble), les crédits à court terme en représentent 21 % et les engagements hors-bilan 26 %.



3 – Perspectives : projet de fusion des deux banques FBF

Le projet de fusion de la Banque des Iles et du Crédit Saint-Pierrais répond à un triple objectif que chacune des deux banques ne pourrait atteindre individuellement :

- ✓ assurer la pérennité et le développement d'une activité bancaire dans l'archipel en mettant en commun les équipes et les ressources de deux établissements appartenant au même groupe bancaire ;
- ✓ mettre en œuvre un ambitieux projet de développement, porteur d'avenir avec des moyens renforcés et un actionnariat local significatif ;
- ✓ apporter un service bancaire de qualité avec une gamme de produits élargie équivalente à celle offerte par les banques de métropole grâce aux synergies qui seront mises en œuvre avec les différentes entités du Groupe Caisse d'Epargne.

Démarrés depuis plusieurs mois, les travaux de rapprochement se poursuivent selon le planning prévu. Si sa création est à la fois validée par les autorités de tutelle et les assemblées générales des deux établissements, la nouvelle « Banque de Saint-Pierre-et-Miquelon (BSPM) » pourrait voir le jour d'ici fin mai 2009.